

# Parc national de la Vanoise

## Objectif 2.3.1 Connaître et suivre les évolutions des patrimoines et des activités humaines au regard des objectifs de la charte

### Contexte

Les éléments de forte valeur patrimoniale requièrent une attention particulière, qui suppose leur identification et leur localisation précises, afin de tenir compte de leur présence en un lieu donné, soit pour programmer les actions de restauration ou de gestion nécessaires, soit pour adapter les mesures de gestion agropastorales, soit pour éviter les éventuels dommages générés par des projets d'aménagement ou d'équipement. L'évaluation complémentaire de l'état de conservation et de la valeur patrimoniale permet de définir les priorités d'intervention, ou parfois ses modalités (patrimoine bâti). La connaissance de ces éléments et de leur distribution dans le coeur du parc national est également nécessaire pour définir les lieux d'interprétation et de valorisation sur site. L'observatoire photographique des paysages mis en place par le parc national en 2009 est un outil de connaissance et de suivi de l'évolution des paysages à mobiliser pour ouvrir les débats et apporter une aide à la décision. La connaissance et le suivi de l'activité pastorale et des différentes formes de fréquentation touristique, contribuent à conforter les interactions positives (prairies de fauche...) et à limiter les interactions négatives (dérangements, dégâts).

### Enjeux

Cet objectif répond directement à l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines. Il recoupe d'autres enjeux, comme celui de Pérenniser la complémentarité entre une naturalité préservée et une économie agropastorale dynamique et ainsi que le nouvel enjeu de la charte de Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire à travers les porter à connaissance et la diffusion des connaissances.

### Objectifs poursuivis

- La stratégie scientifique, de connaissance et de suivi définie avec le conseil scientifique constitue le socle des priorités d'interventions du parc national en matière de recherche. Sa finalisation pourra conduire à ajuster ou compléter les mesures des objectifs 2.3.1 et 2.3.2, ainsi que les mesures relatives au suivi des connaissances dans les orientations pour l'aire d'adhésion.

[...]

### Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires

# Parc national de la Vanoise

( "?" = mesure pouvant également être mise en oeuvre sur l'aire d'adhésion)			
<b>2.3.1.a ?</b> - Finaliser la stratégie scientifique de l'établissement public du parc national dans la première année de mise en oeuvre de la charte	Assurer la finalisation avec le conseil scientifique		Associations de protection de la nature, conservation départementale du patrimoine, Service régional de l'inventaire, FACIM
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4450

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-29 10:37